

**Description de *Prolinognathus marouaensis* n. sp.
du groupe *foleyi*, parasite de l'Hyracoïde *Procavia capensis*,
et redescription de *P. faini* Benoit, 1961
(Anoplura, Linognathidae)**

par François Xavier PAJOT

Laboratoire ORSTOM d'épidémiologie des maladies à vecteurs et de lutte antivectorielle,
Université de Bordeaux II, 146, rue Léo-Saignat, F - 33076 Bordeaux Cedex

Résumé - Une nouvelle espèce de *Prolinognathus*, parasitant des Hyracoïdes du genre *Procavia*, est décrite du Cameroun. Son appartenance au groupe *foleyi* a conduit à effectuer une redescription d'un autre membre du groupe: *P. faini* Benoit, 1961. L'auteur présente ensuite une clé du genre *Prolinognathus*.

Summary - A new species belonging to the species group *foleyi* of genus *Prolinognathus*, parasitizing Hyracoidea of genus *Procavia* is described from Cameroon. This species pertaining to *foleyi* group, we have been led to make a short redescription of an another member of this group: *P. faini* Benoit, 1961. The author presents after a key of the genus *Prolinognathus*.

Mots clés - Anoplura, Linognathidae, *Prolinognathus*, clé du genre, *P. marouaensis* n. sp., *P. faini*, *P. foleyi*, Hyracoidea, *Procavia capensis*, région afrotropicale.

Notre collègue de l'Institut français de la Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération (ORSTOM), J. Mouchet, a récolté à Maroua, localité sahélienne du Nord-Cameroun, quelques Poux parasites d'un Daman (*Procavia capensis*). Ces spécimens (14 ♀, 3 ♂ et 2 nymphes) appartiennent à une nouvelle espèce de *Prolinognathus* (Anoplura, Linognathidae), ce qui porte à neuf le nombre d'espèces rattachées à ce genre.

***Prolinognathus marouaensis* n. sp. (fig. 1)**

Description de la femelle HOLOTYPE.

N.B.: Les abréviations entre parenthèses représentent le nom des organes ou des soies standardisées par KIM & LUDWIG, 1978.

Longueur totale du corps: 2,16mm, largeur maximale: 1,14mm.

- **Tête.** Longueur: 0,52mm, largeur maximum, au niveau des angles postantennaires qui sont bien marqués: 0,24mm, rapport longueur/largeur: 2,18; bande sclérotisée bien visible, traversant la tête dans sa partie préantennaire, dont la hauteur est égale au $1/7^{\text{ème}}$ de la longueur de la partie préantennaire de la tête; antennes divisées en quatre segments; face dorsale, présence de chaque côté de la tête de deux soies apicales (ApHS), de deux soies dorsales antérieures (DAnHS), d'une soie préantennaire dorsale (DPaHS), d'une soie supra-antennaire (SpAtHS), d'une très longue soie dont l'implantation est située à proximité, un peu au-dessus, du bord postérieur de l'antenne (SHS?), de quatre soies dorsales marginales (DMHS), d'une longue soie principale dorsale (DPHS) dont l'extrémité atteint la moitié postérieure du thorax, d'une soie dorsale accessoire (DAcHS) et d'une soie située à proximité de l'angle occipital; face ventrale, présence de chaque côté, d'une soie du bord antérieur (AnMHS), de deux soies orales (OrS), de deux soies, l'une petite, l'autre plus grande, situées à peu près à mi-chemin entre l'apex de la tête et la base (côté antérieur) de l'antenne (soies préantennaires ventrales, VPaHS?), d'une très longue soie (plus longue que le premier article antennaire) dont l'implantation se situe au-dessous des précédentes (autre VPaHS?) et d'une soie ventrale principale (VPHS). - **Thorax.** Plus large que long; principale soie thoracique dorsale (DPTS) longue; processus coxaux pro- (K1), méso- (K2) et métathoraciques (K3) bien visibles; pattes comme chez les autres membres du groupe. - **Abdomen.** Les

segments 2, 3 et 4 présentent une seule longue soie marginale dorsale (DMAS), absente des segments 5 et 6, les segments 7 et 8 en présentent deux chacun comme d'habitude; ces longues soies sont accompagnées sur les segments 2 et 4 d'une petite soie, tandis que celle du segment 3 est accompagnée de trois petites soies; la face dorsale présente de chaque côté neuf soies centrales (DCAS) et la face ventrale six (VCAS), les soies centrales dorsales sont accompagnées d'une ou deux petites soies, sauf les deux plus postérieures, les ventrales sont également accompagnées d'une petite soie, sauf la deuxième antérieure, avec quatre petites soies (fig. 1); stigmates très petits. – *Genitalia* (fig. 2). Gonapophyses en forme de V avec trois longues soies apicales, surmontées du côté externe d'une forte soie assez courte et d'une autre soie plus fine. Sur le bord interne, on peut compter neuf soies fines. Lobe apical avec une forte épine relativement courte (0,01 mm).

Variations: Le tableau I présente les variations constatées sur les 14 exemplaires femelles de la longueur de la tête, de sa largeur et du rapport longueur/largeur, ainsi que les variations de la longueur de la partie préantennaire de la tête, de la hauteur de la bande sclérotisée céphalique et du rapport longueur de la partie préantennaire/hauteur de la bande sclérotisée, ce qui, pour ce dernier indice, est un élément important à connaître, comme nous le verrons plus loin, pour la séparation des espèces du groupe *foleyi*. Le nombre des longues soies apicales des gonapophyses est généralement de trois, comme chez l'holotype, mais peut être parfois de 1, 2 ou 4. Nous avons pu également constater une variation assez importante de la longueur de la forte soie externe qui se situe juste au-dessus des longues soies apicales.

Description du mâle: (allotype, récolté sur *P. cavensis*, monté sur lame sans numéro, ni date de capture). Apparence générale semblable à celle de la femelle. Longueur du corps des trois exemplaires: 1,26, 1,26 et 1,15 mm. Longueur de la tête: 0,43, 0,44 et 0,39 mm, largeur maximale de la tête: 0,18, 0,21 et 0,22 mm; rapport longueur/largeur: 2,39, 2,10 et 1,77; longueur de la partie préantennaire: 0,11, 0,11 et 0,09 mm; hauteur de la bande sclérotisée: 0,01, 0,02 et 0,01 mm; rapport longueur de la partie préantennaire/hauteur de la bande sclérotisée: 10, 5,5 et 9. Chaetotaxie tergale abdominale comme chez la femelle; sept paires de soies sternales centrales (VCAS). *Genitalia* (fig. 4): apodème basal relativement court, 1,37 fois plus long seulement, chez l'allotype, que l'autre partie des genitalia; paramères longs, légèrement courbés et aigus à leur extrémité chez deux exemplaires; pièce endomérale large dans sa partie antérieure, la partie allongée antérieure s'enfonçant entre les extrémités postérieures de l'apodème basal.

Description de la nymphe 2 (fig. 3): Longueur: 1 mm. La séparation des segments antennaires 3 et 4 n'est pas encore effectuée. Les segments abdominaux 2, 3 et 4 présentent déjà une longue soie marginale dorsale (DMAS) et les segments 7 et 8, de chaque côté, les deux longues soies habituelles; la face dorsale de l'abdomen présente également les neuf soies centrales (DCAS) que l'on retrouve chez l'adulte; par contre, la face ventrale présente sept soies centrales (VCAS) (six chez l'adulte).

Description de la nymphe 3: Longueur: 1,39 mm. L'une des préparations présente une nymphe 3 contenant une femelle. Cette nymphe, très semblable à l'adulte, se sépare cependant de ce dernier par les caractères suivants: segments antennaires 3 et 4 non encore séparés; présence de chaque côté de l'apex postérieur d'une paire de longues soies identiques à celles, habituelles, des segments 7 et 8.

HOLOTYPE: ♀, Nord-Cameroun, Maroua (*J. Mouchet*) (monté sur lame, sans numéro ni date de récolte). Déposé à la Smithsonian Institution (National Museum of Natural History) (Washington, D.C. 20560, U.S.A.) avec les autres exemplaires, sauf un paratype déposé au laboratoire de Taxonomie des vecteurs du Centre ORSTOM (911 av. Agropolis, B.P. 5045, F – 34032 Montpellier) et un autre au Laboratoire d'Entomologie du Muséum national d'Histoire naturelle (45 rue Buffon, F – 75005 Paris).

Discussion. – Le genre *Prolinognathus* a été divisé en trois groupes d'espèces par TAUTE (1971) selon la présence ou l'absence de longues soies latérales sur certains segments abdominaux. Le groupe *foleyi*, auquel appartient *P. marouaensis*, est caractérisé par l'absence de telles soies sur les segments 5 et 6. Ce groupe, le moins bien connu, était jusqu'à présent constitué de trois espèces sur la validité desquelles on peut émettre des doutes (LEDGER, 1980). Selon cet auteur, le genre *Prolinognathus* aurait d'ailleurs besoin d'être sérieusement révisé, certaines espèces étant trop succinctement définies. L'étude de ce genre est également gênée par le statut taxinomique peu satisfaisant des Hyracoides et les difficultés qui en découlent pour obtenir des identifications précises. *P. ferrisi* FAHRENHOLZ,

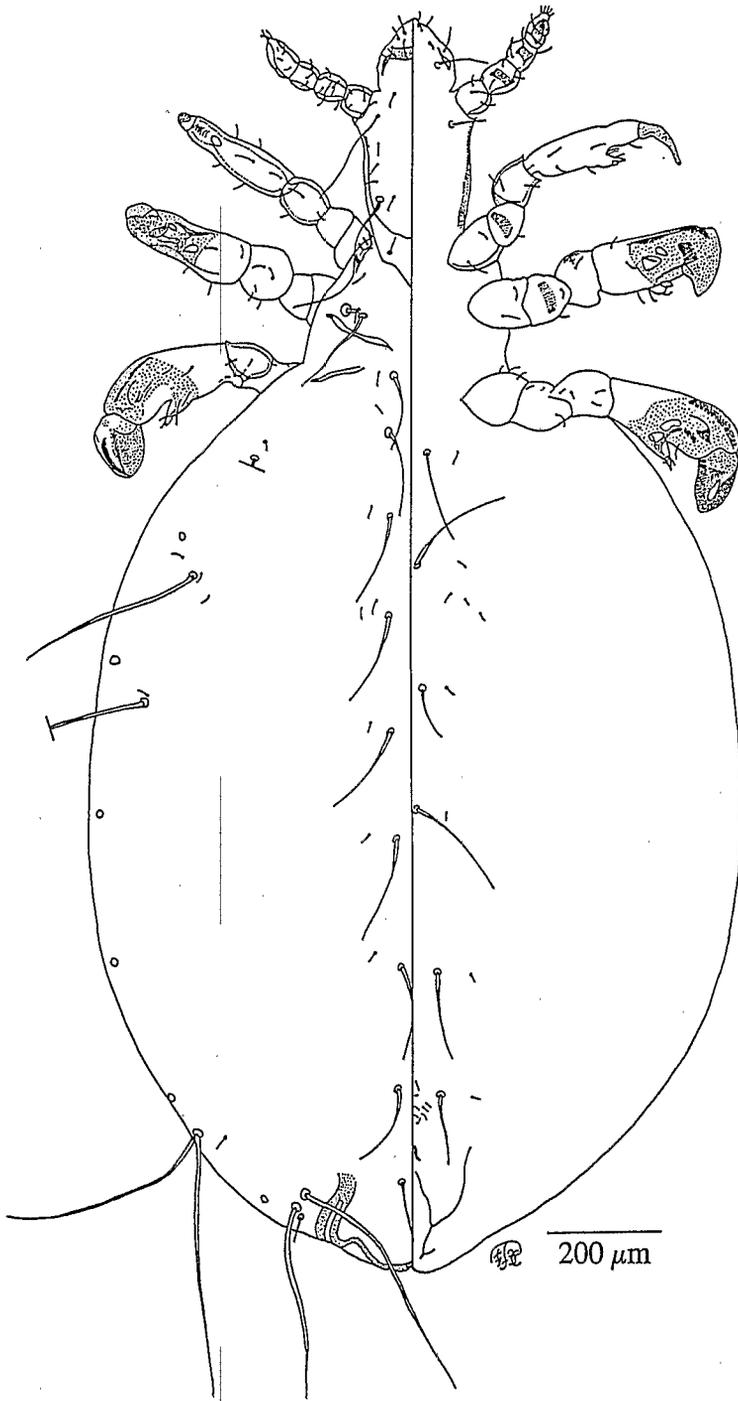


Fig. 1. – *Prolinognathus marouaensis* ♀ n. sp.: moitié gauche: face dorsale; moitié droite: face ventrale (holotype).

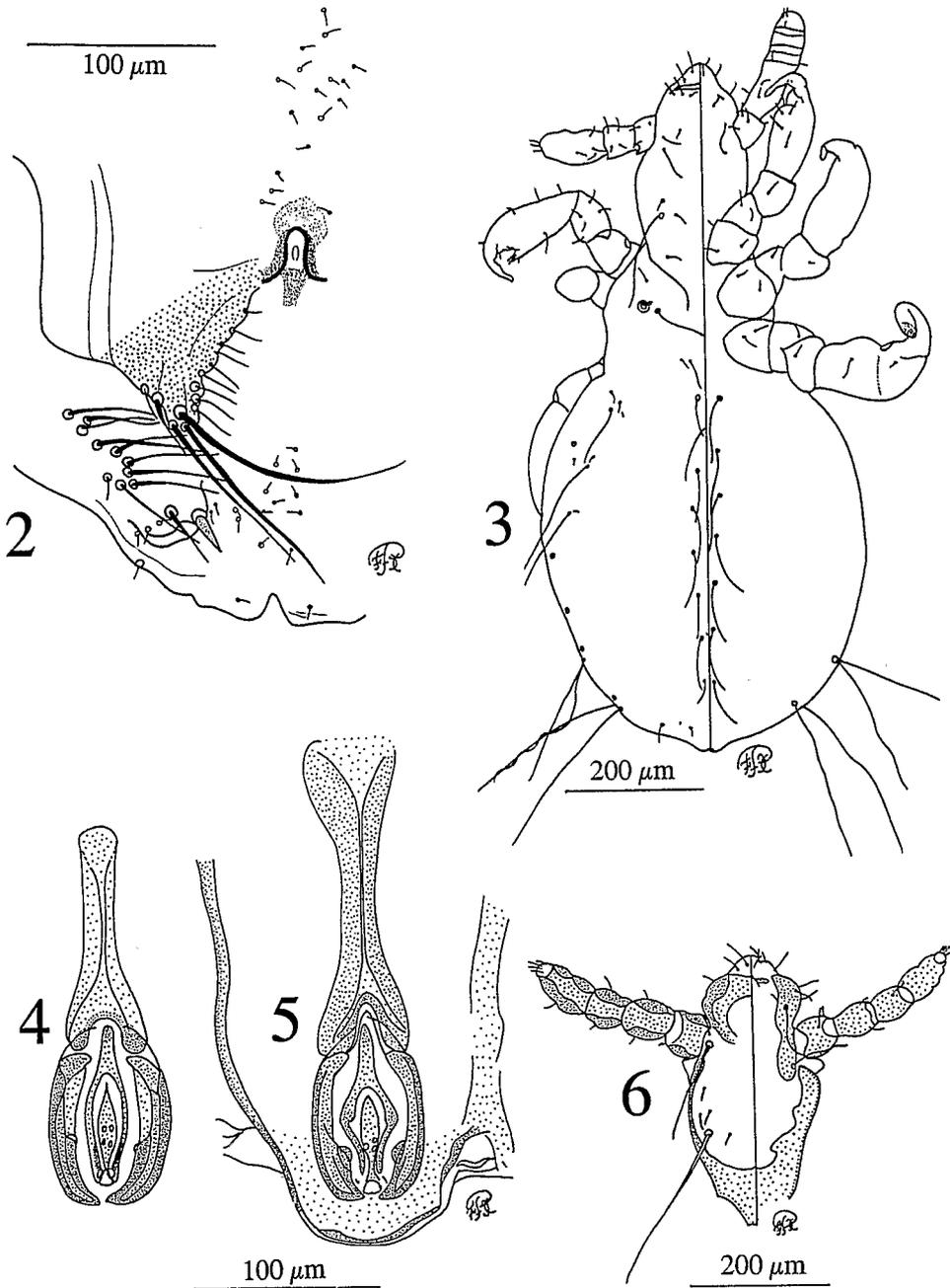


Fig. 2 à 5. – *Prolinognathus*. – 2 à 4, *P. marouaensis* n. sp.: 2, genitalia ♀ (holotype). – 3, nymphe 2: moitié gauche: face dorsale; moitié droite: face ventrale. – 4, genitalia ♂ (allotype). – 5, 6, *P. faini*, genitalia (allotype) et tête de l'holotype.

Tableau I. — Valeurs de quelques caractères fondamentaux de *P. marouaensis* n. sp., ♀.

	extrêmes	moyenne	écart-type
Longueur totale du corps	1,63 – 2,10 mm	1,90 mm	0,13
Longueur de la tête = <i>L</i>	0,47 – 0,53 mm	0,51 mm	0,02
largeur de la tête = <i>I</i>	0,22 – 0,26 mm	0,24 mm	0,01
Rapport <i>L/I</i>	2,00 – 2,41	2,11	0,11
Longueur de la partie préantennaire = <i>L</i>	0,12 – 0,14 mm	0,13 mm	0,01
Hauteur de la bande sclérotisée = <i>h</i>	0,01 – 0,03 mm	0,02 mm	0,004
Rapport <i>L/h</i>	6 – 13	7,82	2,83

1939, a été décrit uniquement d'après la représentation donnée par FERRIS (1932) d'un spécimen du Kenya identifié de façon erronée comme *P. leptcephalus*. Le type de *P. ferrisi* est cependant bien celui illustré par Ferris et est déposé au Muséum national des Etats-Unis (JOHNSON, 1958). Cette espèce parasite *Heterohyrax brucei* (Gray) (DURDEN & MUSSER, 1994). Elle se sépare très nettement de *P. marouaensis* par le fait que sa tête est relativement courte (à peu près deux fois plus longue que large) et surtout que la bande transversale sclérotisée de la partie préantennaire occupe au moins la moitié de cette région. Les types de *P. foleyi* Fahrenholz, 1939, récoltés sur *Procapia capensis* (Pallas) (DURDEN & MUSSER, 1994) en Algérie, font partie d'une collection privée et, de ce fait, n'ont pas pu être examinés par d'autres chercheurs (LEDGER, 1980).

Selon FAHRENHOLZ (1939), la longueur totale du corps de la femelle est comprise entre 1,30 et 1,70 mm pour *P. foleyi*, entre 1,63 et 2,10 mm (1,90 mm en moyenne) pour *P. marouaensis* (Tabl. I); pour le mâle, elle varie entre 1,05 et 1,20 mm pour *P. foleyi* et elle est, respectivement, de 1,26, 1,26 et 1,15 mm pour nos trois exemplaires ♂ de *P. marouaensis*. Ce dernier peut donc être considéré comme une espèce fondamentalement plus grande que *P. foleyi*. La tête est également nettement plus longue chez la femelle de *P. marouaensis* (entre 0,47 et 0,53 mm, 0,51 mm en moyenne) que chez celle de *P. foleyi* (0,35 mm), ainsi que chez les mâles (0,43, 0,44 et 0,39 mm chez *P. marouaensis* et 0,33 mm chez *P. foleyi*).

La partie préantennaire de la tête de *foleyi* ♂, telle qu'elle est représentée par FAHRENHOLZ (1939, p. 9), s'inscrit pratiquement dans un triangle isocèle à large base puisque le rapport largeur/hauteur = 2,27. *Prolinognathus marouaensis* ♂, comme ♀, présentent une région préantennaire dont les bords sont en grande partie nettement arrondis et dont le rapport largeur/hauteur est, pour les trois exemplaires ♂ examinés, respectivement de 1,29, 1,35 et 1,70. La partie préantennaire des mâles de *P. marouaensis* présente donc une forme nettement différente de celle des mâles de *P. foleyi*, plus allongée et plus arrondie latéralement.

Chez *P. foleyi*, la partie sclérotisée de la partie préantennaire peut couvrir le quart de la longueur de celle-ci. Chez *P. marouaensis* ♀, la bande sclérotisée est beaucoup plus discrète, moins du septième en moyenne de la partie préantennaire, au mieux le sixième (Tabl. I); chez le mâle, elle est, au mieux, 5,5 fois inférieure. Enfin, FAHRENHOLZ (1939) indique, pour la nymphe 3 de *P. foleyi*, que les articles antennaires 3 et 4 sont séparés, ce qui ne se présente que chez l'adulte de *P. marouaensis*.

Chez *P. foleyi*, la nymphe 2 a de chaque côté de l'apex inférieur de l'abdomen une longue soie semblable à celle des segments 7 et 8, présente aussi chez la nymphe 3 de *P. marouaensis* mais non chez la nymphe 2 de cette espèce.

Nous avons pu examiner trois femelles et un mâle récoltés sur *Procapia ruficeps* à Zaria, dans le nord du Nigeria, attribués à *P. foleyi* par KIM & EMERSON (1973). La longueur du corps des trois femelles est, respectivement, de 1,83, 1,90 et 2,07 mm, ce qui fait que ces exemplaires se rapprochent par ce caractère, plus de *P. marouaensis* que de *P. foleyi*. On aboutit à la même conclusion si l'on considère la longueur de la tête. La hauteur de la bande sclérotisée (*h*) de la partie préantennaire est très faible, étant égale au

1/12^{ème} ou au 1/13^{ème} de la longueur de la partie préantennaire (*L*). Ce caractère rapproche donc également fortement ces exemplaires de *P. marouaensis*.

La longueur totale du mâle est de 1,33 mm et celle de sa tête de 0,47 mm, longueurs non atteintes par les exemplaires ayant servi à la description de *P. foleyi*. Chez ce mâle, la forme de la partie préantennaire de la tête est également plus allongée et plus arrondie latéralement que celle représentée par FAHRENHOLZ (1939). Par contre, la hauteur de la bande sclérotisée atteint presque (mais pas tout à fait: $L/h=4,33$) le quart de la longueur de la partie préantennaire, ce qui a dû conduire, à notre avis, Kim & Emerson à rattacher cet exemplaire à *P. foleyi*. Les parties latérales au-dessous de cette bande sont également très fortement et largement sclérotisées. Pour conclure, il nous semble que ces exemplaires peuvent difficilement être considérés comme des *P. foleyi* et se rapprochent plus de *P. marouaensis*. La forte ressemblance des genitalia ♂ avec ceux de *P. marouaensis* nous renforce d'ailleurs dans cette conviction.

P. faini Benoit 1961 a été décrit à la suite de l'examen d'un mâle et d'une femelle récoltés sur *Dendrohyrax arboreus* (Smith), Zaïre, Ituri, Lac Albert, Zega. LEDGER (1980) estime que la description et les illustrations sont insuffisamment détaillées et doute du statut de cette espèce, d'autant plus que selon HOPKINS (1949) le genre *Prolinognathus* ne se trouve jamais sur des *Dendrohyrax*. Cet auteur conclut qu'il est nécessaire de confirmer la validité de *P. faini* et de vérifier son inféodation à *Dendrohyrax*.

La représentation de la tête de cette espèce par le descripteur est effectivement succincte et ne représente que la face ventrale (bien qu'à notre avis les antennes soient en vue dorsale). Les genitalia du mâle sont également peu détaillés et la représentation de la pièce endomérale nous semble ne pas correspondre exactement à la réalité.

Nous avons pu examiner les deux seuls exemplaires de *P. faini* (l'holotype et l'allotype), ce qui nous permet de donner ici une nouvelle représentation de la tête (♀) et des genitalia (♂) de cette espèce et de la redécrire.

Prolinognathus faini Benoit, 1961

Redescription de la femelle: Holotype, récolté sur *Dendrohyrax arboreus* (Smith) en 1960, Zaïre, Ituri, Lac Albert, Zega.

Longueur totale du corps: 1,7 mm.

— **Tête** (fig. 6). 1,7 fois aussi longue que large; partie préantennaire 1,24 fois aussi large que longue, les bords, des deux tiers inférieurs environ, sont très nettement arrondis et ceux du tiers antérieur donnent à la partie avant de la tête un aspect plutôt triangulaire, nettement moins tronqué que sur la représentation originale; les angles postantennaires sont réellement très marqués et forment des bourrelets; en vue dorsale, les bords de la tête en dessous des angles postantennaires sont légèrement arrondis, puis s'incurvent ensuite deux fois pour rejoindre la ligne médiane; en vue ventrale, le bord de la tête, après le bourrelet postantennaire, est tout d'abord légèrement arrondi, puis forme une ligne oblique relativement rectiligne; la partie préantennaire est 3,8 fois plus longue que la hauteur de la bande sclérotisée qui traverse cette partie; face dorsale, cette bande sclérotisée est rattachée à une large zone sclérotisée latérale; face ventrale, on distingue également une large bande sclérotisée latérale, d'aspect lobulaire en dessous du niveau préantennaire, qui atteint le niveau inférieur du bourrelet postantennaire; en vue dorsale, les bords latéraux sont bordés, postérieurement au bourrelet postantennaire, d'une étroite zone sclérotisée dans leur partie arrondie, qui s'étend ensuite dans toute la partie inférieure de la tête; ventralement, la sclérotisation des bords latéraux, postérieurement au bourrelet postantennaire, forme de chaque côté de la tête une large bande aux contours internes assez complexes; face dorsale, présence de chaque côté de la tête de deux soies apicales (ApHS), d'une soie préantennaire (DpaHS), d'une très longue soie dont l'implantation est située à proximité de la partie centrale du bord inférieur du premier article antennaire (SHS?), de trois soies marginales (DMHS), d'une longue soie principale dorsale (DPHS) dont la longueur est égale à environ le double de celle qui sépare l'implantation de cette soie de la partie la plus postérieure de la tête et d'une soie dorsale accessoire (DacHS); face ventrale, présence de chaque côté, de trois soies antérieures, l'une très ventrale, préapicale, une autre plus apicale (soie apicale ApHS) et la dernière plus postérieure et plus médiane (soie orale, OrS), d'une soie latérale insérée un peu antérieurement au niveau de la bande

transversale sclérotisée (soie antérieure marginale, AnMHS), de trois soies préantennaires (VpaHS) dont la plus médiane est très longue, puisque son extrémité atteint le bourrelet postantennaire et d'une soie assez longue dont l'implantation postérieure au premier article antennaire se situe au niveau du côté externe de la zone sclérotisée ventrale lobulaire et l'extrémité atteint le second article antennaire. Thorax, abdomen et genitalia comme dans la description originale.

Redescription du mâle: allotype récolté sur *Dendrohyrax arboreus* (Smith) en 1960, (Zaïre, Ituri, Lac Albert, Zega). Longueur: 1,0 mm, tête, thorax et abdomen identiques à la femelle.

Plaque génitale (fig. 5), en forme de lyre, dont la branche droite (en vue dorsale) est plus fluette et plus large que celle représentée par BENOIT (1961); **genitalia** ♂ (fig. 5): BENOIT (1961) représente la pièce endomérale prolongée à chacune de ses extrémités postérieures par un bâtonnet relativement rectiligne, mais séparé de cette pièce endomérale. L'examen de cette dernière montre que cet endomère ne forme en réalité qu'un seul élément, les extrémités postérieures n'étant pas séparées du reste de cette pièce, mais l'aspect en deux parties décrit par Benoit est dû à ce que l'endomère présente dans le plan vertical un aspect contourné d'une façon relativement complexe.

Pour conclure, il nous semble que *P. faini* représente une bonne espèce. Elle se sépare des autres espèces du groupe *foleyi*, chez la femelle, par une bande transversale sclérotisée préantennaire à peu près aussi haute que le tiers de la longueur de la partie préantennaire, des angles postantennaires réellement marqués, formant des bourrelets non sclérotisés nettement visibles, des bords latéraux postantennaires fortement sclérotisés en vue dorsale, une large bande sclérotisée latérale en vue ventrale, d'aspect lobulaire en dessous du niveau préantennaire et des gonapophyses excavées à l'intérieur, leur moitié distale étant fortement rétrécie et terminée en pointe émoussée. Le mâle, lui, se caractérise par la présence d'un bulbe subapical, sur le côté intérieur des paramères, très nettement visible et d'un endomère à branches assez divergentes dans sa partie médiane dont le trajet dans le plan vertical est assez sinueux. La dernière clé (en langue anglaise) concernant le genre *Prolinognathus* a été réalisée par FERRIS en 1951 et ne concerne que six espèces. Nous présentons ici une nouvelle clé incluant les trois nouvelles espèces décrites depuis.

Clé des neuf espèces du genre *Prolinognathus*

1. – Tête nettement plus de 2,5 fois plus longue que large 2
– au maximum 2,4 fois plus longue que large 3
2. – Zones sclérotisées des bords de la partie préantennaire de la tête se prolongeant dans leur partie postérieure, du côté dorsal, jusqu'à peu près la base des antennes *caviae-capensis* (Pallas, 1767)
– Zones sclérotisées des bords de la partie préantennaire de la tête se prolongeant, dans leur partie postérieure, du côté dorsal, jusqu'à ce qu'elles se rejoignent dans la zone médiane de cette région céphalique *arcuatus* Fahrenholz, 1939
3. – Abdomen avec une longue soie latérale sur les segments II à VI et une paire de longues soies latérales sur les segments VII et VIII 4
– Segments V et VI sans longue soie latérale 5
4. – Lobes apicaux de l'appareil génital ♀ avec une courte épine inférieure à 33 µm; gonapophyses en forme de V assez nettement pointues; index céphalique (longueur/largeur) entre 1,8-2,1; longueur de l'apodème basal de l'appareil génital mâle compris entre 147 et 175 µm *leptocephalus* (Ehrenberg, 1828)
– Lobes apicaux avec une forte épine de longueur supérieure à 51 µm, gonapophyses plus arrondies apicalement; index céphalique compris entre 2 et 2,4; longueur de l'apodème basal comprise entre 259 et 364 µm *schulzi* Taute, 1971
5. – Segments II et III avec une longue soie latérale *aethiopicus* Fahrenholz, 1939
– Segments II à IV avec une longue soie latérale 6
6. – Partie préantennaire de la tête plutôt courte avec une bande sclérotisée transverse si importante qu'elle occupe au moins la moitié de la longueur de la partie préantennaire .. *ferrisi* Fahrenholz, 1939
– Hauteur de la bande transversale sclérotisée inférieure à la moitié de la longueur de la partie préantennaire 7

7. – Angles postantennaires formant des bourrelets nettement visibles non sclérotisés; bande transversale sclérotisée préantennaire occupant à peu près le tiers de la longueur de la partie préantennaire; gonapophyses de l'appareil génital femelle excavées à l'intérieur; présence chez le mâle d'un bulbe subapical très nettement visible sur le côté interne des paramères *faini* Benoit, 1961
- Angles postantennaires non en forme de bourrelets; hauteur de la bande transversale sclérotisée préantennaire inférieure au tiers de la longueur de la partie préantennaire 8
8. – Longueur totale du corps de la femelle comprise entre 1,30 et 1,70mm et celle du mâle entre 1,05 et 1,20mm; partie préantennaire de la tête du mâle s'inscrivant dans un triangle isocèle à large base et aux côtés presque rectilignes; bande transversale sclérotisée de la région préantennaire pouvant couvrir le quart de la longueur de celle-ci *foleyi* Fahrenholz, 1939
- Longueur totale du corps de la femelle comprise entre 1,63 et 2,10mm; longueur totale du corps du mâle pouvant atteindre 1,26mm; région préantennaire dans les deux sexes à bords en grande partie arrondis; hauteur de la bande transversale sclérotisée préantennaire n'atteignant jamais le quart de la longueur de la partie préantennaire et égale, chez la femelle, au maximum de sa taille au 1/6^{ème} de la longueur de la partie préantennaire (1/5,5 chez le mâle) *marouaensis* n. sp.

REMERCIEMENTS. – Nous remercions très vivement notre collègue Jean Mouchet de L'ORSTOM, l'auteur des récoltes des exemplaires de cette nouvelle espèce, qui a pu retrouver leur trace et a demandé que nous puissions les examiner. Nos remerciements vont également au Dr Lance A. Durden, de la Georgia Southern University, U.S.A., qui avait supposé que ces *Prolinognathus* appartenaient à une nouvelle espèce, mais qui faute de temps ne l'avait pas décrite et nous a très aimablement autorisé à le faire. Nous remercions également chaleureusement le Dr Nancy Adams, du National Museum of Natural History de Washington, qui nous a adressé les exemplaires de *P. marouaensis*, mais a également recherché et nous a envoyé les quatre exemplaires décrits sous le nom de *P. foleyi* par Kim et Emerson et récoltés à Zaria dans le nord du Nigeria. Enfin, c'est également avec grand plaisir que nous remercions le responsable des collections entomologiques du Musée Royal de l'Afrique centrale de Tervuren, Belgique, qui a bien voulu nous adresser pour examen l'holotype et l'allotype de *P. faini*.

AUTEURS CITÉS

- BENOIT P.L.G., 1961. – Anoploures du Centre Africain. *Revue de Zoologie et de Botanique africaines*, 63 : 232-241.
- DURDEN L.A. & MUSSER G.G., 1994. – The sucking lice (Insecta, Anoplura) of the world: A taxonomic checklist with records of mammalian hosts and geographical distributions. *Bulletin of the American Museum of Natural History*, 218 : 1-90.
- FAHRENHOLZ H., 1939. – Die Anopluren der Procaviidae. *Zeitschrift für Parasitenkunde*, 11 : 1-15.
- FERRIS G.F., 1932. – Contributions Towards a Monograph of the Sucking Lice. Part V. Stanford University Publications (University Series), 2 : 273-413.
- 1951. – The Sucking Lice. *Memoirs of the Pacific Coast Entomology Society*, 1 : 320 pp.
- HOPKINS G.H.E., 1949. – The host associations of the lice of mammals. *Proceedings of the Zoological Society of London*, 119 : 387-604.
- JOHNSON P. T., 1958. – Type specimens of lice (Order Anoplura) in the United States National Museum. *Proceedings of the United States National Museum*, 108 : 39-49.
- KIM K.C. & EMERSON K.C., 1973. – Anoplura of Tropica West Africa with descriptions of new species and nymphal stages. *Revue de Zoologie et de Botanique africaines*, 87 : 425-455.
- KIM K.C. & LUDWIG H. W., 1978. – The family classification of the Anopluran. *Systematic Entomology*, 3 : 249-284.
- LEDGER J.A., 1980. – The Arthropod parasites vertebrates in Africa South of the Sahara. IV. Phthiraptera (Insecta). Johannesburg : South African Institute for Medical Research, 327 pp.
- TAUTE C.J., 1971. – A new species of *Prolinognathus* (Anoplura: Linognathidae) and a redescription of *P. leptocephalus* (Ehrenberg, 1828) from the *Hyrax. Madoqua*, 4 : 53-56.